



**Résolution des XXVI<sup>e</sup> Assises des Petites Villes**  
**Amboise – 19/20 septembre 2024**

**« Sans nous, pas de République au quotidien. Nos exigences face à l'urgence. »**

Réunis à Amboise les 19 et 20 septembre 2024 pour les XXVI<sup>e</sup> Assises de l'APVF, au moment où notre pays connaît une crise démocratique sans précédent, les Maires de petites villes de métropole et des outre-mers, ont tenu à rappeler avec force et gravité qu'ils constituent la première ligne de défense de la République.

Les élections européennes et les élections législatives ont témoigné d'un profond sentiment de colère et de défiance de la part d'un grand nombre de nos concitoyens sur l'ensemble du territoire national. Nos petites villes, bourgs-centres et périphériques, ont à cet égard constitué un vrai condensé du vote de nos concitoyens, de leurs inquiétudes comme de leurs attentes.

Ces résultats électoraux ont constitué un puissant avertissement des électeurs qu'il serait irresponsable d'occulter. Dans cette situation, les Maires des petites villes appellent le Président de la République, le futur Gouvernement et le nouveau Parlement, à prendre toute la mesure de la gravité de la situation.

C'est une nouvelle fois, dans les territoires qui souffrent le plus des conséquences de la disparition des services publics, de la désertification médicale, de la désindustrialisation ou encore du sentiment de relégation que le vote populiste s'est exprimé avec le plus de force.

Dans ces conditions, les Maires des petites villes appellent plus que jamais le nouveau Gouvernement à mettre la cohésion sociale et territoriale au premier plan de ses priorités. Ecole, santé, mobilités, sécurité... c'est d'un véritable renouveau de nos services publics dont nos concitoyens ont besoin après des décennies de régressions qui ont fortement contribué à accroître les inégalités territoriales.

La fracturation politique et la crise démocratique doivent interroger collectivement sur l'efficacité des politiques publiques et sur leur ressenti par nos concitoyens dans leur vie quotidienne.

L'APVF appelle donc le nouveau Gouvernement à radicalement changer de braquet et à lancer une nouvelle phase d'action plus particulièrement ciblée vers les petites villes et les collectivités à taille humaine.

Force est de constater, qu'en dépit des discours et de la mise en œuvre de certaines politiques, les priorités nationales demeurent pour l'essentiel encore trop souvent concentrées vers les grandes métropoles qui continuent de capter l'essentiel des richesses nationales.

Certes, les maires des petites villes n'ont jamais dit, et ils ne diront pas que rien n'a été fait, et que rien n'est fait : les programmes Petites Villes de Demain, Action cœur de ville, ou encore Territoires d'industrie, donnent des résultats appréciables, mais sont encore loin d'avoir produits tous leurs effets. Il est donc particulièrement nécessaire de proroger ces programmes afin de mener ces opérations de revitalisation à leur terme. L'APVF réitère d'autre part sa demande de priorisation du financement de droit commun pour ces projets.

Car ce sont les moyens financiers qui manquent le plus. A ce sujet, l'APVF rappelle que les Maires des petites villes ne sont nullement dans le déni, ils connaissent la réalité de la situation financière du pays et le poids de la dette publique.

Pour autant, ils ne peuvent accepter le mauvais procès fait aux collectivités territoriales concernant la dérive des comptes publics. Ces accusations, aussi irresponsables qu'infondées, nuisent fortement à l'établissement de relations de confiance entre l'État et les collectivités territoriales. Ces dernières n'ont pourtant jamais été autant nécessaires pour relever les défis auxquels il faut faire face, et en tout premier lieu, le financement de la transition écologique.

Voilà pourquoi, les Maires des petites villes s'inquiètent très fortement de l'annonce de l'effondrement des crédits alloués au Fonds vert et d'une manière plus globale des crédits du Ministère de la transition écologique.

Au moment, où la plupart de nos collectivités sont engagées dans des travaux de décarbonation comme la rénovation thermique des bâtiments, il est profondément irresponsable de pénaliser l'investissement local. Le coût de l'inaction climatique sera très largement supérieur au coût de la prévention.

L'APVF demande donc de disposer des moyens d'action permettant bloc communal de relever le défi de la transition écologique :

- Augmentation et pérennisation du Fonds vert ;
- Mise en œuvre d'une fiscalité environnementale à la hauteur des enjeux et des besoins, comme le propose le rapport de l'économiste Jean Pisani-Ferry, qui soit réellement juste et acceptée par nos concitoyens ;
- A l'échelon européen, confirmation de la politique de cohésion territoriale comme priorité de l'Union européenne, pour permettre à toutes les petites villes de se saisir en simplicité du FEDER.

L'APVF appelle le Gouvernement à ne pas amputer les moyens d'action des petites villes.

Au-delà d'une grande diversité de situations, beaucoup d'entre elles sont en réelle difficulté financière. La cohésion sociale et le bon fonctionnement des services publics de proximité qui sont désormais en jeu. Ce sont pourtant ces services publics de proximité, vitaux pour nos concitoyens, qui permettent de faire société comme de faire Nation.

Première association d'élus à tenir son congrès avant la présentation officielle du PLF 2025, l'APVF demande instamment au nouveau Gouvernement d'obtenir des autorités européennes que la dette verte soit sortie du calcul des déficits publics.

Enfin, dès l'examen du projet de budget de 2025, et malgré des délais extrêmement contraints, l'APVF exige un véritable changement des modalités de concertation entre l'Etat et les collectivités territoriales. L'Etat n'est pas l'apanage exclusif du Gouvernement, des administrations centrales ou déconcentrées. Les régions, les départements et nos communes en sont des acteurs pleins et entiers.

Le comportement du Ministère de l'Economie et des Finances vis-à-vis des élus locaux ne peut plus être accepté ni sur le fond, ni sur la forme. L'APVF réitère avec force sa proposition de mise en place d'une Conférence des territoires, véritable instance de concertation et de négociation, des associations d'élus avec le Gouvernement.

L'APVF réitère également sa demande d'indexation de la DGF sur l'inflation. Une réforme de cette dotation ne pourra se faire à moyens constants. Elle devra prendre davantage en compte les charges de centralités des petites villes et ne pourra être acceptée que si elle est conduite en concertation étroite avec l'ensemble des associations d'élus et avec le Comité des Finances Locales.

Elle invite d'autre part, le nouveau Gouvernement à engager une réflexion sur la pluriannualité de l'évolution de l'ensemble des dotations au niveau de chaque commune, car c'est de visibilité, de prévisibilité, et d'autonomie financière et fiscale, dont il y a avant tout besoin.

Plus globalement, il est indispensable de retisser le lien fiscal entre les collectivités et leurs habitants.

Enfin, l'APVF appelle plus qu'à un choc de simplification, à un choc d'émancipation des territoires. Il existe encore trop de blocages, trop de contraintes et trop de normes qui ralentissent et renchérissent le coût de l'action publique locale.

Pour les Maires des petites villes, c'est avant tout d'un millefeuille administratif et normatif dont souffrent la performance et l'action publiques.

C'est d'abord du côté de l'État, qu'il y a désormais urgence à réformer. Le nécessaire choc de simplification doit se traduire par la fin de l'inflation normative débridée imposée par l'Etat et le renforcement du couple maire-préfet. Il n'y aura pas de décentralisation

réussie sans une réelle déconcentration. L'APVF demande un retour effectif de l'Etat déconcentré dans tous les territoires.

L'APVF attire à nouveau l'attention du Gouvernement sur la gravité de la situation de la désertification médicale dans l'ensemble du territoire et sur celle de la crise du logement.

Concernant la désertification médicale, au-delà des décisions récentes, l'APVF ne peut que regretter l'absence de mesures courageuses permettant une régulation de l'offre de soins.

La dégradation de l'offre de soins dans certaines zones du territoire est probablement l'urgence la plus anxiogène et génératrice de colère. Le nouveau Gouvernement devra agir sans tarder. Des propositions de loi transpartisanes en matière de régulation médicale existent. Il faut au plus vite les mettre en discussion au Parlement.

L'APVF alerte le Gouvernement sur la gravité de la crise du logement, véritable bombe sociale à retardement. Elle ne peut que regretter le manque d'ambition ces dernières années pour permettre à tous d'accéder à un logement abordable et répondre à la chute de la construction, particulièrement dans le parc social. Au-delà des politiques nationales, elle appelle à un plan de relance européen massif pour la rénovation et la construction de logements.

L'APVF réaffirme d'autre part son attachement aux principes de la loi SRU tout en souhaitant des aménagements permettant de s'adapter aux réalités locales. Plutôt que de rogner sur les ambitions, l'APVF appelle ainsi à s'en donner les moyens, en redonnant les capacités financières nécessaires aux Maires et aux bailleurs sociaux. Il faut d'autre part s'attaquer vigoureusement au logement indigne et aux « passoires thermiques », encore si nombreuses dans nos cœurs de villes.

De surcroît, à l'heure où la sobriété foncière n'est plus une option mais une nécessité, l'APVF rappelle que les objectifs du « Zéro artificialisation nette » ne pourront être atteints sans donner aux Maires les moyens adaptés à cette ambition.

Les Assises des petites villes de France se tiennent dans un contexte de crise démocratique qui se confirme et s'accroît depuis plusieurs années, scrutin après scrutin.

Dans ce contexte, les Maires des petites villes ne peuvent que constater et s'inquiéter de la montée de la violence et des actes de délinquance qui touchent maintenant des territoires et des collectivités jusqu'ici épargnées. Ils demandent donc une présence accrue dans leur commune d'effectifs de polices et de gendarmerie. L'Etat doit assurer ses responsabilités régaliennes afin que les polices municipales puissent réellement se concentrer sur leur mission de proximité avec des moyens adéquats.

A l'issue de leurs débats, les Maires des petites villes veulent, en dépit de la montée de la défiance et parfois de la violence dont ils sont victimes, redire leur détermination et leur volonté pour relever les défis et les crises auxquels ils sont collectivement confrontés. Ils sont pour cela, plus que jamais en attente d'un véritable statut de l'élu local, qui redonne l'envie de continuer à servir, et à nos concitoyens l'envie de s'engager dans la vie locale. L'APVF demande à cet égard la reprise le plus rapidement possible de la discussion de la proposition de loi Delautrette-Spillebout à l'Assemblée nationale ainsi que de la proposition de loi Gatel au Sénat à des fins d'adoption rapide.

L'APVF appelait l'an dernier, lors des Assises de Millau, le Gouvernement à ne pas couper les ponts avec les territoires. Elle réitère aujourd'hui cette demande à Amboise. Il est plus que jamais nécessaire de recréer un lien de confiance et de respect avec ceux qui, en première ligne, font vivre la République au quotidien.